



## BILLET DE LA *maire*

### Retour en arrière (Première partie)



À côtoyer les gens qui évoluent depuis quelques années à Val-David dans différentes sphères d'activités, je me suis rendu compte qu'un vaste mouvement migratoire a débuté autour de l'année 2000. Un nombre important de nouveaux retraités sont venus s'installer à l'année dans ce qui leur a longtemps servi de chalet. J'ai moi-même quitté la Montérégie à cette époque pour revenir vivre dans mon village natal, qui plus est, dans la maison où j'ai grandi.

Ce retour aux sources m'a depuis replongé dans mes souvenirs de famille et me donne aujourd'hui envie de partager ces souvenirs avec vous. Comment ma famille est-elle arrivée à Val-David? Et à quelle époque? Si mes souvenirs sont plus ou moins fidèles à la réalité, ce sont des souvenirs au plus juste de ma connaissance.

Mon père est né en 1919 à Sainte-Thècle. Il était le premier enfant d'une famille fortunée qui possédait le magasin général et le salon

de barbier. Sa mère s'occupait du magasin et son père était barbier. Arrive une crise financière où la famille est ruinée. Un ami de mon grand-père exploite une glacière sur le lac Doré. Il invite donc la famille à s'établir à Val-David où il pourrait gagner sa vie. Quand toute cette famille de 11 personnes arrive, dont neuf enfants, la glacière doit fermer et tout le monde se retrouve le bec à l'eau. Établi sur une terre de roche, mon grand-père part travailler dans les chantiers avec son plus vieux âgé de... 14 ans. René était né un 1er avril, mais ce n'était pas un poisson d'avril, loin de là.

Non seulement la vie est dure, mais la vie des chantiers de l'époque relève presque de l'esclavagisme. Pendant ce temps ma grand-mère essayait de survivre pour nourrir ses enfants avec un jardin familiale, vache et poules en sus. Bon an, mal an, je sais que mon père a travaillé comme plombier, comme menuisier chez Piché Portes & Fenêtres, sur la rue du même nom, et ensuite au magasin général de Léonidas Dufresne.

Il a rencontré ma mère alors qu'il revenait de travailler chez Jimmy, un grand-oncle plombier à Val-Morin. La balade matin et soir était ardue pour un gars qui partait de la montée Gagnon à bicyclette, «

modèle préhistorique». C'est donc à la faveur d'une malencontreuse crevasse sur le chemin de la Rivière qui l'a fait sacrer comme un charretier qu'il a croisé cette servante montréalaise qu'était ma mère. Elle n'avait pas la langue dans sa poche et lui a fait avaler les seuls sacres qu'elle ait jamais entendus de sa bouche!

Ils se sont mariés en 1943, après de sérieuses fréquentations. Elle venait le voir en train, il allait la visiter dans un quartier pauvre de Montréal. Ils ont d'abord habité la maison Leroux où je suis venue au monde, pour ensuite construire la maison que j'habite maintenant. Mon frère André, le poète, y est né. Un an plus tard, c'est Guy, le constructeur-charpentier, qui est venu compléter notre famille.

J'ai toujours vu mes parents amoureux. Lui, silencieux, tendre et délicat, elle plus fonceuse, mais à la santé fragile. Lui, curieux de tout, elle qui l'aurait suivi au bout du monde! Je me rappellerai toujours d'une balade du dimanche après-midi dans le camion du magasin général, quand il a stoppé au milieu de nulle part pour cueillir une fleur pour sa bien-aimée Tony!

*Nicole Davidson*

## APPEL AUX ARTISTES!

Le service Loisirs et culture, en partenariat avec Les Créateurs de rêves, invite la communauté artistique de Val-David et des environs à soumettre des propositions de cours d'arts plastiques en vue de mettre sur pied sa nouvelle série d'ateliers gratuits en plein air LES BEAUX DIMANCHES À VAL-DAVID.

Cet appel est destiné aux artistes et créateurs désirant soumettre un atelier d'une durée maximale de trois heures réalisable à l'extérieur.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Daphnée Cyr, responsable des activités culturelles, avant le 2 juin 2016.

819 324-5680, poste 7  
culture@valdavid.com

## PARFUM D'ENCRE

La **FÊTE DE L'ESTAMPE** de l'Atelier de l'Île se déroule cette année sous le thème de l'odorat.

Saisissez l'occasion de venir à la rencontre d'un projet de recherches, de partage et de production d'œuvres innovantes!

**Vernissage**  
**Samedi 4 juin, 14h-17h**  
ESPACE Atelier de l'Île (1289, rue Jean-Baptiste-Dufresne)  
La Petite Gare de Val-David (2525, rue de l'Église)



**Samedi 21 mai**

Pré-inscription en cours (jusqu'au 13 mai).  
Formulaire sur valdavid.com

**VISITEZ  
LE NOUVEAU  
VALDAVID.COM**

**PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mardi 10 mai 2016 à 19h30**

Salle communautaire (église), 2490, rue de l'Église

**Lundi 23 mai - Mairie fermée - Journée nationale des patriotes**

**Val-David  
Info**  
Restez informé, inscrivez-vous  
à notre infolettre sur [www.valdavid.com](http://www.valdavid.com)

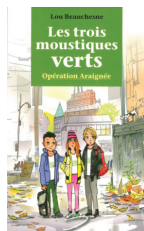


## ESPACE BIBLIO

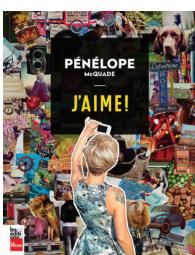
### NOUVEAUTÉS



Dispersez-vous, ralliez-vous  
Philippe Djian



Les trois moustiques verts  
Lou Beuchesne



J'aime  
Pénélope McQuade



Vi  
Kim Thûy



Au menu des 65 ans et plus  
Louise Lambert-Lagacé et Josée Thibodeau



Végétarien facile  
Édition Marabout

### LE KLAD (Réservé aux 11-17ans) Le jeu de société : un outil de développement de la créativité et de l'imaginaire

Avec Manuela Erba  
Jeudi 12 mai - 15h30 à 17h30  
(Goûter inclus) Maximum 15 personnes



### CONFÉRENCE « CAFÉ & BRIOCHES »

Avec l'auteur Valdavois, Richard Lauzon. Introduction à l'écrivain & collaboration à l'œuvre, Suzanne Bougie. Présentation de ses trois livres publiés simultanément en 2015  
Dimanche 15 mai, 10h30-12h  
Inscription à la bibliothèque avant le 12 mai  
819 324-5680, poste 5



Richard Claude Lauzon

Exposition thématique en cours  
La littérature des grands espaces :  
L'école du Montana ou le « nature writing ».

## COLLECTE DES GROS REBUTS

LE 25 MAI SEULEMENT

LA SEULE COLLECTE CETTE ANNÉE!

Seuls items acceptés :  
• meubles de maison ou de jardin  
• électroménagers sans halocarbures  
Tout le reste doit être apporté à l'Écocentre

Inscription obligatoire avant le vendredi 20 mai  
819 324-5678, poste 4238  
environnement@valdavid.com

ATTENTION : Les objets laissés au chemin sans inscription préalable ou les objets non acceptés NE SERONT PAS RAMASSÉS.



## MERCI FRANÇOISE!



Madame la mairesse Nicole Davidson remettant une plaque souvenir à Françoise Poirier, en présence de son mari Gilles Brazeau.

En 2007, Françoise Poirier prend en charge le comptoir alimentaire de Val-David. À une semaine de l'ouverture, elle s'organise pour s'approvisionner en produits de première nécessité à offrir à la douzaine de familles déjà inscrites.

Avec une petite équipe de bénévoles dévoués, la distribution s'organise. À cette époque, il n'y avait

pratiquement que du pain et quelques boîtes de conserve à distribuer. Aujourd'hui, une quarantaine de familles peuvent se réjouir de recevoir viande, lait, fruits, légumes, produit d'hygiène, etc. grâce à la persévérance et à l'engagement de Françoise.

Malgré tout le temps déjà accordé aux activités du comptoir, elle s'associe à la mise sur pied des cuisines collectives et à la préparation des repas de La Marmite avec son mari Gilles et, avec sa fidèle équipe, tend la main lors des guignolées du comptoir et de Moisson Laurentides.

Françoise est un exemple de don de soi hors du commun. En reconnaissance, un hommage tout spécial lui a été rendu à la soirée Hommage aux bénévoles qui se tenait à l'Auberge du Vieux Foyer le 14 avril dernier.

## DEVENEZ AMBASSADEUR DE VAL-DAVID!



La carte ambassadeur vous permet d'obtenir un rabais dans les boutiques ou restaurants participants ainsi qu'un accès gratuit illimité aux attractions participantes lorsque vous êtes accompagné d'au moins un adulte payant.

Carte disponible dès le vendredi 20 mai  
6 \$ (taxes incluses)  
Bureau d'accueil touristique  
Preuve de résidence exigée  
Les participants doivent fournir leur photo (env. 1 po x 1 po)

## PARC RÉGIONAL

Corvée nettoyage  
Samedi 14 mai  
Secteurs Dufresne et Far Hills

Visite guidée  
Les mercredis 11, 18 et 25 mai, 9h-12h  
Départ au secteur Far Hills

Conférence en forêt  
Identification des feuillus et conifères  
Samedi 4 juin, 10h-12h - Secteur Dufresne

Détails sur [www.parcregional.com](http://www.parcregional.com)

## INSCRIPTIONS LOISIRS



En personne ou en ligne

Programme de tennis et de soccer  
En cours - Places limitées!

Camp de jour (5-12 ans)  
Résidents : 16 mai-10 juin  
Non-résidents : 23 mai-10 juin



## FÊTE DES VOISINS

Samedi 11 juin 2016

La Fête des voisins est organisée sur base volontaire par les citoyens eux-mêmes dans le but d'établir des rapprochements dans un même voisinage. Elle permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie. Une belle occasion de s'ouvrir à l'autre, plutôt que de simplement vivre côte à côte!

Envie d'organiser une fête?

Affiches et cartons d'invitation disponibles auprès du service Loisirs et culture (819 324-5680, poste 3); également téléchargeables sur [www.fetedesvoisins.qc.ca](http://www.fetedesvoisins.qc.ca). Une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé.





## PARLONS URBANISME

Le printemps est propice aux projets de construction, de rénovation ou d'installation d'équipements divers pour lesquels il faut souvent obtenir un permis ou un certificat d'autorisation. Soyez vigilants! Vérifiez toujours ce qu'il en est pour votre projet auprès du service d'Urbanisme.

### PERMIS DE CONSTRUCTION REQUIS

- Tout projet de construction, de transformation, de reconstruction, d'agrandissement, d'addition de bâtiments principaux ou accessoires ou d'excavation.
- L'installation ou la modification d'une installation sanitaire.
- L'installation d'un système de prélèvement d'eau ou de géothermie.
- La modification de la projection au sol d'une construction ou sa modification structurale.
- L'accroissement de la superficie de plancher de la construction.
- Le perçage ou le blocage d'ouvertures (portes et fenêtres).
- Le changement d'une toiture impliquant une nouvelle configuration.
- L'installation d'un nouveau matériau de parement extérieur.



### TRAVAUX NE NÉCESSITANT PAS DE PERMIS

- Les travaux de rénovation, d'entretien et de réparation intérieure d'une valeur inférieure à 3 000 \$.
- La construction de bâtiments accessoires de moins de 10m<sup>2</sup>.

### CERTIFICAT D'AUTORISATION REQUIS

- La construction, l'installation, le déplacement ou la modification d'une enseigne, y compris son support.
- La démolition d'une construction.
- L'installation d'une maison mobile.
- L'installation, la modification, le déplacement ou le remplacement d'une piscine.
- La construction, l'installation et la modification d'une clôture ou d'un mur de soutènement.
- L'abattage d'arbres, sauf dans le cas de l'abattage des arbres nécessaires à l'implantation d'une construction ou d'un bâtiment si un permis de construction est émis.
- Les ouvrages et travaux dans la rive ou le littoral.
- Les opérations de remblai et de déblai de plus de 0,60 m.
- L'aménagement d'un logement supplémentaire au sous-sol ou d'un logement supplémentaire intergénérationnel.
- Le changement d'usage d'un immeuble.
- La pratique de services professionnels ou commerce à domicile.
- L'aménagement d'un atelier d'artiste ou artisan à domicile.

**Les permis et certificats d'autorisation sont généralement émis dans un délai de 10 à 15 jours malgré un délai de 45 jours prévu au règlement, à l'exception des projets assujettis au Règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA).**

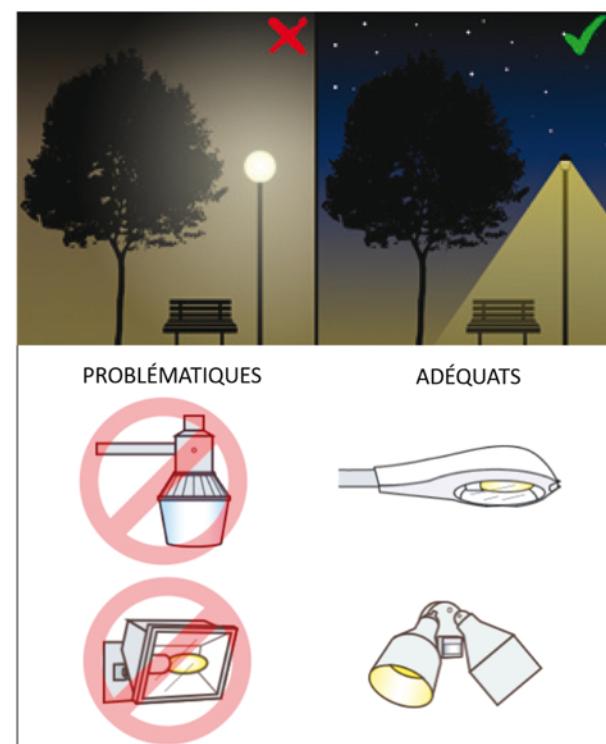
### ÉCLAIRAGE DIRECT OU INDIRECT DES ESPACES EXTÉRIEURS

Les dispositions suivantes s'appliquent à l'éclairage des bâtiments, constructions, ouvrages et équipements extérieurs :

- L'éclairage direct ou indirect doit se restreindre à l'intérieur des limites du bâtiment, de la construction, de l'ouvrage ou de l'équipement visé.
- Les flux de lumière vers les bâtiments, constructions, ouvrages et équipements doivent présenter un angle maximum de 90 degrés par rapport à la verticale, orientés vers le sol.
- En aucun cas, les flux de lumières ne doivent être projetés vers le haut.

#### Voie publique

- Il est interdit d'installer une source lumineuse créant un quelconque éblouissement pour le conducteur d'un véhicule circulant sur la rue.



**Pour de plus amples informations:**

Service de l'Urbanisme | T. 819 324 5678, poste 4223 | [www.valdavid.com](http://www.valdavid.com) [servicetechniques@valdavid.com](mailto:servicetechniques@valdavid.com)